

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N° 511 | 2 janvier 2024



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Vous avez fait 2023 ! (2/2)



Après le [premier volet vendredi](#), la Lettre pro poursuit aujourd'hui sa rétrospective de l'année 2023. Avec les principales actualités du médico-social, en matière de prévention, de santé-environnement, dans la recherche et la formation. Nous vous dévoilons aussi le palmarès des Lettre pro les plus lues en 2023. Vendredi, la newsletter de l'ARS Guyane sera consacrée aux perspectives de l'année.

Le médico-social au plus près de ceux qui en ont besoin



Visite ministérielle, protocole et financements. Mi-mars, Geneviève Darrieussecq, alors secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, effectue une visite en Guyane, que nous avons suivie dans la [Lettre pro du 21 mars](#). Elle signe le protocole « Agir ensemble pour une société plus inclusive », avec Gabriel Serville, président de la Collectivité territoriale (CTG), le préfet Thierry Queffelec, le recteur Philippe Dulbecco et Clara de Bort, directrice générale de l'ARS. A partir de ce document, l'ARS et la CTG vont fixer les priorités en matière de développement de l'offre pour les personnes handicapées et de lister les chantiers à prioriser et à financer pour 2024 puis pour les années suivantes. Avec ce protocole, il s'agit de « renforcer la prévention, le repérage et la prise en charge du handicap, renforcer l'accès au droit, à l'habitat en milieu ordinaire, renforcer l'offre médico-social, renforcer l'accès à l'école en milieu ordinaire, faire de l'emploi un levier de l'autonomie des personnes, assurer un accompagnement et un soutien aux aidants », a détaillé la ministre. Un million d'euros a été réservé dans le budget de l'Etat pour améliorer le repérage et la prise en charge du handicap dans les territoires de l'intérieur. De son côté, Gabriel Serville avait annoncé 500 000 euros supplémentaires seront engagés au profit des personnes handicapées adultes de Guyane, notamment les personnes handicapées vieillissantes.

L'Imed sous administration provisoire. En juin l'ARS a pris des mesures importantes pour l'avenir de l'institut médico-éducatif départemental (Imed) Léopold-Héder, situé à Cayenne. Cet établissement prend en charge 133 enfants en situation de handicap. D'importants problèmes avaient été soulevés ces dernières années, notamment lors de différents contrôles menés par l'agence, ainsi que nous vous le relations dans la [Lettre pro du 13 juin](#). La direction avait reconnu qu'elle ne serait pas en mesure de les régler. L'ARS a donc placé l'établissement sous administration provisoire et nommé Didier Guidoni, directeur du Chog, comme administrateur. La procédure d'appel à candidatures aboutit à la désignation de L'Ebène pour reprendre la structure.

Le groupe SOS Solidarité lance un programme d'ETP pour les personnes souffrant de troubles psychiques. Début avril, la plateforme de rétablissement du groupe SOS Solidarité a lancé son programme d'éducation thérapeutique du patient, à destination des personnes en situation de handicap psychique. Pendant deux mois, les volontaires participent à deux ateliers par semaine, avec des ergothérapeutes, médecins, infirmiers et psychologues. L'objectif est de les aider à gagner en autonomie dans leur vie quotidienne, à anticiper et gérer leurs symptômes.

Addiction, habitat, jeunesse et inclusion sociale : l'Akatij se réorganise autour de trois grands pôles. L'association kourouciennne, dont les 130 salariés interviennent désormais sur tout

le territoire, a réorganisé son organigramme, jusque-là articulé autour de pôles territoriaux. Pour sa directrice générale, Marie Nicaise, cette nouvelle organisation thématique doit favoriser la transversalité, la montée en compétences et la lisibilité pour les partenaires et les usagers.

Un nouveau système d'information à la MDPH. La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) s'est dotée d'un nouveau système d'information. Celui-ci a d'ores et déjà permis de réduire les délais de traitement des dossiers à des niveaux inférieurs aux moyennes nationales. Il améliore le suivi. Dans les prochaines semaines, le changement le plus visible pour les usagers interviendra au niveau du téléservice qui permet d'adresser ses demandes.

Un SessadDys à Kourou. Le 28 septembre, l'Apadag a inauguré à Kourou son service d'éducation spéciale et de soins à domicile accompagnant des enfants présentant des troubles spécifiques des apprentissages (SessadDys). Cette antenne compte quinze places.



Inauguration SessadDys à Kourou

Lancement du Créai. Le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité a été officiellement créé le 27 avril. L'association, à dimension régionale, apporte un soutien aux acteurs du médico-social et du secteur social en réalisant des études, en proposant des formations, en les accompagnant dans leur organisation. Une première étude sur l'offre et les besoins dans le champ du handicap a été présentée et nous vous l'avons présentée dans la [Lettre pro du 12 mai](#).

Du soutien pour les aidants. Pendant les grandes vacances, l'Ebène organise Vakans Répi pour les aidants, une innovation pour permettre aux aidants de partager des moments de loisirs, de s'accorder du temps pour eux, de prendre de la distance avec le quotidien marqué par le handicap ou la maladie, de souffler, de rompre l'isolement.

La prévention, enjeu majeur



Début de la vaccination HPV au collège. Vacciner 80 % d'une classe d'âge contre le papillomavirus humain (HPV) à l'horizon 2030 : c'est l'objectif que s'est donné la France, un des pays les plus en retard sur le sujet au sein de l'Union européenne. Et en France, la Guyane fait figure de mauvais élève, avec 15 % des filles de 11 à 19 ans ayant reçu au moins une dose du vaccin. Dans les pays les plus avancés sur ce sujet, le nombre de personnes infectées par les HPV à l'origine de cancers du col de l'utérus a diminué de plus de 90 %. C'est la raison pour laquelle le président de la République a souhaité proposer gratuitement cette vaccination à tous les élèves de cinquième, directement dans leur collège. En Guyane, l'opération a débuté en octobre, avec les équipes de la Croix-Rouge française sur le littoral et de l'Emspec dans les communes de l'intérieur.

Un centre de santé sexuelle ouvre à Saint-Laurent. Mi-novembre, le Planning familial a ouvert son centre de santé sexuelle (CSS) à Saint-Laurent du Maroni. Les CSS ont succédé aux anciens centres de planification et d'éducation familiale. Celui de Saint-Laurent, cofinancé par l'ARS et la CTG, se situe rue Carnot, à proximité de l'ancien centre de la PMI. Outre l'activité de conseil conjugal et familial et le travail de prévention des violences, le centre de santé sexuelle proposera, dans les prochains mois, une activité d'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse jusqu'à neuf semaines, une offre de contraception notamment pour les femmes sans couverture sociale, la vaccination HPV, le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST).

Les préservatifs gratuits en pharmacie pour les moins de 26 ans. Depuis le début de l'année dernière, les préservatifs sont gratuits en pharmacie pour les moins de 26 ans. Les 18-25 ans doivent présenter leur carte Vitale au comptoir ; les mineurs, seulement leur date de naissance. Le coût est pris en charge par la Sécurité sociale.

Des ateliers santé pour les jeunes. Depuis les grandes vacances, la Mission locale centre est, qui accompagne les 16-25 ans de l'Agglomération cayennaise, des Savanes et de l'Est dans leur insertion, déploie une offre de services pour améliorer leur accès à l'offre de santé et de prévention.

Une formation aux gestes qui sauvent dans l'intérieur. Début janvier, la Croix-Blanche a organisé une formation aux gestes qui sauvent aux habitants du village de Trois-Sauts, à Camopi. L'association de sécurité civile poursuit cette initiative dans les communes isolées, suite à un appel à projets conjoints de l'ARS et du Parc amazonien (PAG).



L'environnement au cœur de la santé

Eau potable : en Guyane, sa qualité demeure excellente. L'ARS publie le [*bilan de la qualité de l'eau potable*](#) pour les années 2019, 2020 et 2021. Il s'appuie sur les 600 prélèvements en moyenne effectués tous les ans. En Guyane, l'eau du robinet présente une bonne, voire une très bonne qualité bactériologique pour 99 % des habitants connectés au réseau. L'eau potable est également d'excellente qualité en matière de pesticides et de métaux lourds. En revanche, les concentrations en aluminium dépassent désormais régulièrement les références de qualité pour une partie sans cesse plus importante de la population. Si ces niveaux n'entraînent pas de risque sanitaire pour ceux qui la consomme, la qualité s'en trouve diminuée.

La baignade interdite sur deux plages de Rémire-Montjoly. Les baignades sont « formellement interdites aux lieux plage de Gosselin et plage Bourda, sur la commune de Rémire-Montjoly (...) jusqu'à nouvel ordre ». Le préfet Thierry Queffelec a pris un arrêté en ce sens, le 14 juin, suite aux contrôles de qualité de l'eau de baignade effectués par la cellule Eau de l'ARS. Dans l'Île-de-Cayenne, seule la plage Louis-Caristan, à Rémire-Montjoly, est encore classée en qualité suffisante. La cellule Eau de l'ARS réalise deux prélèvements mensuels sur les sites déclarés de baignade. Il donne lieu à un classement annuel de la qualité de l'eau.

L'hôpital de Cayenne en chantier



Début de la rénovation du bâtiment principal du CHC. A l'hôpital de Cayenne, les travaux de restructuration du bâtiment de médecine-chirurgie démarrent au premier trimestre. Ils dureront trente-six mois, sur site occupé. « Il inclut un nouveau bâtiment pour les consultations, un plateau de soins critiques étendu et restructuré, une augmentation du nombre de lits et places (soit 79 lits) pour la médecine, la chirurgie et les soins de suite et réadaptation par rapport à l'existant,

explique l'établissement. Cette structure, mise en service il y a une trentaine d'années, ne répond plus aux normes d'un accueil décent et conforme aux standards exigés dans les principaux référentiels hospitaliers. L'accent sera mis sur le confort et l'accueil (climatisation complète des zones d'hospitalisation, acquisition d'un matériel hôtelier conforme au standing attendu, internet, TV, sanitaires, chambres individuelles plus agréables et nombreuses, signalétique), la mise à niveau de la sécurité du bâtiment en vue de conforter les efforts déjà accomplis (sécurité incendie, désenfumage, vidéosurveillance) et l'amélioration des conditions de travail et des prises en charge (livraison d'un nouveau plateau de soins critiques et d'un service UMIT totalement repensé avec un capacitaire adapté). » Dans la [Lettre pro du 5 décembre](#), nous vous avons présenté en détails ces travaux dont le coût s'élève à 110 millions d'euros. Ces travaux ont entraîné le déménagement de l'unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit) dans des bungalows, à côté de l'entrée principale, en avril. Un nouveau parking de 180 places est en cours d'aménagement pour les agents, ce qui libérera autant de places pour le public sur le parking principal.

Les urgences se modernisent. De son côté, le service des urgences a été réaménagé avec des espaces dédiés pour les urgences pédiatriques, les urgences psychiatriques et l'unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD). Le Samu, pour sa part, bénéficie d'une nouvelle salle de régulation.



Urgences pédiatriques CHC

A la pointe de la recherche



Transition épidémiologique, espérance de vie, vieillissement de la population : de nouveaux constats en Guyane. La transition épidémiologique du territoire est bien engagée en Guyane, soulignent treize chercheurs du territoire regroupés autour du Pr Mathieu Nacher, dans un article publié en avril. Les maladies chroniques pèsent davantage, tandis qu'on note un recul des maladies infectieuses, y compris le VIH, et un poids plus important des maladies circulatoires et métaboliques en Guyane que dans l'Hexagone. Nous vous en parlons dans la [Lettre pro du 28 avril](#). Fin juin, le Pr Nacher publie une étude sur les données d'espérance de vie en Guyane. Si l'espérance de vie à la naissance est inférieure en Guyane par rapport à l'Hexagone, ce n'est pas le cas à 40 et 60 ans. A ces âges-là, les Guyanais peuvent espérer vivre aussi longtemps que les hommes de l'Hexagone. Ce n'est pas le cas chez les femmes, davantage touchées par la malnutrition et l'obésité. Pour les auteurs, ces données « semblent suggérer que, globalement, le niveau de soins hospitaliers n'est peut-être pas le plus important » et qu'il importe d'intervenir sur les causes de décès prématurés que sont les affections périnatales, les infections, les tumeurs, les accidents, les homicides... Dans un territoire aussi divers que le nôtre, ils se sont aussi intéressés aux différences d'espérance de vie entre les habitants. Nous vous en parlons dans la [Lettre pro du 22 août](#). En début d'année, le Dr Olivier Angénieux, médecin de l'Ehpad du Chog et coauteur d'un article sur le sujet, invitait à anticiper le vieillissement de la population guyanaise. En 2050, le nombre des plus de 65 ans aura été multiplié par six par rapport à 2018. Nous sommes le territoire où leur nombre augmente le plus vite. Or leur état de santé est moins favorable, avec une entrée en dépendance précoce, une grande prévalence des maladies cardio-vasculaires et leurs complications. Le tout dans un contexte de manque de professionnels de santé, même si certaines prises en charge s'améliorent (Lire la [Lettre pro du 3 février](#)).



Dr Olivier Angénieux, médecin de l'Ehpad du Chog

Grossesses : une situation toujours critique. Mi-septembre, la publication des résultats pour la Guyane de l'[Enquête nationale périnatale](#) confirme les taux élevés de prématurité (16 %) et de petits poids de naissance, le moindre suivi des grossesses et la fréquence des pathologies gestationnelles. A l'hôpital de Cayenne, des études sont en cours sur l'anémie en cours de grossesse, qui touche 60 % des femmes enceintes.

Des données inédites sur le diabète. Mi-octobre, Santé publique France publie un [Bulletin épidémiologique hebdomadaire consacré au diabète dans les Drom](#). Sa prévalence est estimée à 11,6 % en Guyane. Chez nous, les diabétiques sont plus jeunes, plus fréquemment des femmes, ont plus souvent un diabète non équilibré, consultent moins souvent un médecin généraliste et bénéficient moins souvent des trois dosages annuels d'hémoglobine glyquée.

Un projet pour faire reculer les pathologies cardiovasculaires. Le projet de recherche Dépiprec de dépistage de l'hypertension artérielle dans les quartiers précaires de l'Île-de-Cayenne débute en septembre. L'objectif est de dépister au moins 100 000 personnes en deux ans et d'avoir un impact rapide sur la mortalité liée aux pathologies cardiovasculaires.

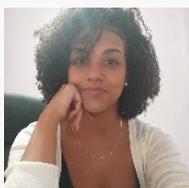
Tout sur les pathologies de Guyane. En février paraît le « Panorama des pathologies infectieuses et non infectieuses de Guyane en 2022 ». Cette somme de 124 pages, pilotée par le Pr Loïc Epelboin et à laquelle 55 professionnels ont contribué, fournit aux professionnels de santé une référence en matière de prise en charge. Nous vous l'avons présentée dans la [Lettre pro du 24 février](#).



Deux nouvelles PU-PH. Début avril, les Dr Nadia Sabbah (CHC) et Maylis Douine (CIC Inserm 1424) ont été reçues au concours de professeurs des universités – praticiens hospitaliers (PU-PH). La première est cheffe de service diabétologie-endocrinologie au centre hospitalier de Cayenne ; elle présentait le concours dans la spécialité endocrinologie, diabète et maladies métaboliques. La seconde coordonne notamment le projet Malakit de lutte contre le paludisme ; elle présentait le concours dans la spécialité épidémiologie, économie de la santé et prévention. Elles ont été nommées PU-PH à la rentrée de septembre.

Le Pr de Toffol directeur de l'école doctorale. Le Pr Bertrand de Toffol, chef de pôle cardiovasculaire et métabolique à l'hôpital de Cayenne, est le nouveau directeur de l'école doctorale depuis fin mars. L'école doctorale est l'organe internes à l'université mettent en œuvre la formation doctorale.

Les Dr Yann Lambert et Najeh Hcini soutiennent leurs thèses de science. Le Dr Yann Lambert avec le projet Malakit et le Dr Najeh Hcini avec les conséquences des maladies infectieuses sur les grossesses, ont soutenu avec succès leur thèse de science en septembre puis en décembre. La thèse du Dr Hcini, chef de service de gynécologie-obstétrique au Chog, est un premier pas vers l'universitarisation de la filière en Guyane.



Une première thèse en cotutelle UG-Fiocruz. En début d'année, Flavia Divino a soutenu sa thèse « Frontières virales, épidémiologiques et sociales du VIH entre la Guyane française et l'extrême nord du Brésil ». C'est la première fois qu'une thèse était soutenue en cotutelle Université de Guyane et Fiocruz, le principal organisme de santé publique du Brésil.

En pointe sur l'histoplasmosse. Le CHC a publié, cette année, un score pronostic pour anticiper l'évolution de l'histoplasmosse disséminée chez les personnes vivant avec le VIH. Il est désormais testé par de plusieurs partenaires à travers le monde. Ce score et la rédaction de recommandations mondiales sont les derniers épisodes d'une longue histoire de la recherche sur cette maladie, que nous vous avons relatée dans la [Lettre pro du 26 décembre](#).

Le CHC lance sa newsletter sur la recherche. Pour mieux faire connaître au grand public les travaux de recherche en santé qui sont menés sur le territoire, le Centre Hospitalier de Cayenne a

lancé sa Lettre Recherche, fin mars. Trimestrielle, elle a déjà abordé de nombreux sujets à travers des articles, vidéos, bandes dessinées et diaporama : paludisme, dénutrition, grossesse, antibiorésistance, envenimations ophidiennes, lèpre, leishmaniose, santé sexuelle... Le cinquième numéro paraître jeudi 28 mars. Il est toujours possible de [s'abonner](#).

La formation se développe



Rentrée des étudiants en 2ème année de médecine

La deuxième année de médecine arrive. Début septembre, ils sont dix-neuf étudiants à s'installer dans l'amphithéâtre A de l'université, à Cayenne. Ce sont les dix-neuf premiers étudiants à effectuer leur deuxième année de médecine en Guyane. L'objectif est qu'ils soient une cinquantaine d'ici à cinq ans. Jusque-là, après une première année à Cayenne, les étudiants guyanais devaient partir en Guadeloupe pour la suite du premier cycle. A partir de la quatrième année, il leur fallait rejoindre l'Hexagone. Dans ces conditions, rares étaient ceux qui revenaient dans la région pour leur internat ou pour exercer. Ce ne sera plus le cas. Dans le même temps qu'ouvrait la deuxième année en Guyane (et la troisième cette année), les Antilles-Guyane inauguraient le deuxième cycle. Les externes ont la possibilité de suivre les cours à distance et d'effectuer leurs stages sur tous les terrains agréés pour recevoir des internes dans les trois territoires. C'est ainsi que cinq d'entre eux ont choisi de débiter leur quatrième année en Guyane. La cinquième année ouvrira à la rentrée et la sixième l'an prochain.

Une première formation d'assistants médicaux. Début juillet, dix-neuf candidats ont décroché leur certificat de qualification professionnelle d'assistant médical, en Guyane. Il s'agit de la première promotion de cette formation, organisée par l'URPS médecins, en partenariat avec le Pôle de formation Pasteur de Reims. Quatre mois plus tôt, quinze assistants dentaires en contrat professionnel avaient débuté leur formation.



Promotion assistants médicaux

La formation Pacte proposée en Guyane. Pour accompagner le développement de l'exercice coordonné, l'ARS finance l'organisation de la formation Pacte sur le territoire. Celle-ci est destinée aux coordinateurs de maisons de santé pluriprofessionnelles et de centres de santé. Elle a débuté en fin d'année et se poursuivra en 2024 pour les treize coordinateurs de la première promotion.

L'ARS finance la formation d'IPA. Autre profession à développer en Guyane : celle d'infirmier en pratique avancée (IPA). L'ARS a donc lancé un appel à candidatures auprès des libéraux et trois d'entre eux ont entamé leur formation en septembre avec, pour la première fois, un accompagnement financier de l'agence. Un [nouvel appel à candidatures est en cours](#) pour la rentrée de septembre 2024.

Un centre de simulation haute fidélité au Chog. L'hôpital de Saint-Laurent du Maroni a inauguré son centre de simulation haute fidélité, le mois dernier. Il permet de répéter des gestes sur une femme en train d'accoucher, un bébé et un prématuré, en concevant des scénarios et en intervenant en direct sur de nombreux paramètres. Nous vous l'avions présenté dans la [Lettre pro du 9 mai](#). Quelques mois plus tard, le Chog a ouvert une salle de simulation haute fidélité pour la prise en charge des victimes polytraumatisées d'un accident de la voie publique. Les premières sessions sont en cours de programmation.



Centre de simulation haute fidélité du Chog

Cyberattaque des hôpitaux et accident au Centre spatial : l'exercice Morpho simule une crise d'ampleur. Le 24 mai débute l'exercice Morpho, consistant à créer un pont aérien entre la Guyane, les Antilles et l'Hexagone. Il dure une semaine. Cet exercice est inédit en France, par son ampleur. Initié par le Samu 75 (Paris), avec les étudiants de la faculté de médecine Paris Cité, il a vu la participation des Samu de Guadeloupe, Martinique et Guyane. Cet exercice a consisté à simuler une cyberattaque dans les hôpitaux du territoire suivie d'un accident au Centre spatial

guyanais (CSG). Un pont aérien a été organisé avec les Antilles et l'Hexagone. Un avion d'Air Caraïbes a été envoyé spécialement sur place afin d'organiser une Unité d'hospitalisation, de transit et d'évacuation (Uhte), capable de prendre en charge 25 urgences absolues et de les évacuer. Le scénario, conçu par l'ARS Guyane, l'état-major interministériel de zone (Emiz) et le Samu 75, a été l'occasion de tester les procédures, la coordination des différentes équipes et la réactivité des services en situation de crise, ainsi que nous vous le relations dans la [Lettre pro du 26 mai](#).



Exercice Morpho - Cyberattaque des hôpitaux et accident au Centre spatial

En CDPS, une formation au repérage et à la prise en charge des violences faites aux femmes. Déployé le long de la frontière avec le Brésil pour contribuer à stopper l'épidémie de VIH, prévenir les grossesses non désirées et lutter contre les violences faites aux femmes, le projet Oyapock coopération santé (OCS) a permis d'acquérir une expertise sur ces sujets. Pour en faire profiter les professionnels des CDPS des autres secteurs de Guyane, une formation au repérage et à la prise en charge des violences faites aux femmes a été lancée à leur intention. Des professionnels de Camopi, Maripasoula et Grand-Santi en ont bénéficié. Ce même projet OCS a été lauréat, cette année, de l'appel à projet « Mobilisés en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en Outre-Mer » 2023 du gouvernement.



Et aussi...

L'ARS publie son nouveau PRS. Début novembre, l'Agence régionale de santé a publié son [nouveau plan régional de santé](#). Il intègre le schéma régional de santé 2023-2028. Le document vise à réduire les disparités en matière de santé entre la Guyane et l'Hexagone, entre les

différents territoires de la Guyane et entre les différents publics. La prévention est érigée en pilier de l'action de l'ARS et la recherche comme « une priorité pour atteindre ces objectifs ambitieux ». Le document intègre 20 ambitions en santé pour le territoire, qui feront l'objet d'une évaluation régulière. Une révision du SRS est envisagée en 2025 afin d'intégrer les premiers résultats de l'évaluation des ambitions contenues dans ce SRS ainsi que les premiers retours de la mise en œuvre du projet médical du CHRU de Guyane.



Deux premières ambulances bariatriques en Guyane. C'est une première dans les Outre-mer ! La Guyane est dotée de deux ambulances bariatriques. Acquises par l'ARS pour 110 000 euros chacune, elles ont été attribuées, après appel à projets, aux sociétés d'ambulances Centrale, de Mana, et Littoral, basée à Cayenne. Elles permettent d'assurer le transport sanitaire des personnes pesant jusqu'à 300 kilos, des bébés en couveuse avec leur maman, de femmes enceintes. Jusqu'à ce jour, il n'existait aucune ambulance adaptée aux personnes en situation d'obésité sévère. Ces deux sociétés peuvent

désormais être sollicitées par le Samu et se partagent le littoral : l'ouest jusqu'à Iracoubo pour la société d'ambulances Centrale, l'est et le centre jusqu'à Sinnamary pour la société Littoral. Peu après, l'ARS, en collaboration avec la CGSS, a révisé le quota départemental de véhicules sanitaires légers (VSL), selon des critères réglementaires (satisfaction des besoins sanitaires locaux de la population, situation locale de la concurrence, maîtrise des dépenses de transports de patients) afin d'apprécier l'adéquation du dispositif aux besoins sanitaires de la population. Quinze nouveaux véhicules ont été autorisés.

Un nouveau cabinet de santé à Mana. Fin octobre a eu lieu l'inauguration du cabinet santé de Mana. Il comprend un médecin, Maité Kieffer, et deux sages-femmes, Louise Gradatour et Maelly Membre.

Deux nouvelles pharmacies à Soula et Grand-Santi. Fin octobre, Charly Miquel, docteur en pharmacie, a ouvert son officine sur la ZAC de Soula, à Macouria. Deux mois plus tard, Méderic Chauveau et son épouse Glawsys Forsans devait ouvrir la leur à Grand-Santi. Avec ces deux ouvertures, la Guyane compte 51 officines.

Le CHC propose la pleuroscopie médicale. Depuis quelques semaines, le service de médecine B du CHC propose la pleuroscopie médicale. Cet examen est utile aux diagnostics de tuberculose, de cancer et pour réaliser le talcage. Il s'ajoute à de nombreuses explorations mises en place ces dernières années pour améliorer la prise en charge en pneumologie et en gastroentérologie, comme nous vous l'expliquions dans la [Lettre pro du 19 décembre](#).

De nouveaux médecins habilités à la vaccination fièvre jaune. De nouveaux médecins sont habilités à vacciner contre la fièvre jaune, suite à des formations dispensées par l'ARS. La liste est disponible sur son [site internet](#).

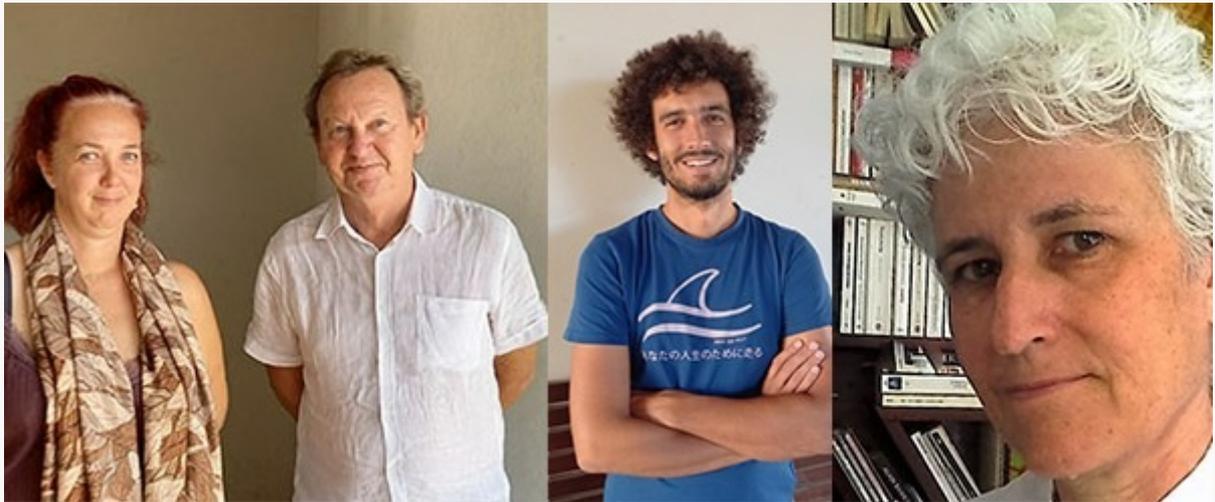
Un annuaire des soins oncologiques de support. Dans le cadre de ses missions, le dispositif spécifique régional de Guyane (DSRC) Onco Guyane a réalisé un annuaire des soins oncologiques de support, à destination des professionnels de santé et des usagers. [Il est disponible sur son site internet](#).

La consultation médicale passe à 31,40 euros. Le 1er novembre, le tarif de la consultation est passée à 31,40 euros. Faute d'accord pour la convention médicale, un règlement arbitral est entré en vigueur, qui prévoyait notamment cette augmentation. Les négociations ont repris en fin d'année, entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins libéraux, après une grève à laquelle de nombreux praticiens guyanais avaient annoncé participer.

De nouvelles conventions pour les libéraux. La nouvelle convention des [chirurgiens-dentistes](#) est entrée en vigueur fin octobre. Elle fixe comme objectif « une génération sans

carie ». Les avenants conventionnels des [sages-femmes et masseurs-kinésithérapeutes](#) revalorisent divers actes.

La Guyane a désormais son espace de réflexion éthique régional. L'Erer, présidé par le Dr François Coisne, assure des missions de formation, de documentation et d'information, de rencontres et d'échanges sur les questions d'éthique médicale et de bioéthique. Elle participe à l'organisation de débats publics et jouera également un rôle « d'observatoire régional » des pratiques en matière d'éthique. Les Dr Timothée Bonifay (CHC) et Véronique Lambert (Chog) sont ses deux codirecteurs. Blandine Solignat est sa coordinatrice. La Guyane était la dernière région à ne pas en être pourvue, les Erer étant habituellement adossés à un CHU. Nous vous l'avions présenté en détails dans la [Lettre pro du 31 octobre](#).



Erer : Blandine Solignat, Dr François Coisne, Dr Timothée Bonifay et Dr Véronique Lambert

Des fonds pour les hôpitaux. En janvier, l'Agence Régionale de Santé a signé les avenants au contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) de quatre établissements de santé pour leur attribuer la somme de 5 234 000 euros, afin de financer leurs investissements du quotidien de 2022. Mi-février, le Comité régional de l'investissement en santé en Guyane a étudié comment déléguer au mieux les crédits issus du Ségur de la santé, aux hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, pour financer des projets essentiels, prêts à démarrer, sans même attendre la création du CHRU de Guyane. Ce jour-là, ce sont 56 millions d'euros qui ont été répartis, comme nous le détaillons dans la [Lettre pro du 17 février](#).

Omédit : un soutien pour la Guyane. L'observatoire des médicaments, dispositifs médicaux et innovations thérapeutiques (Omédit) de Guyane a rejoint le giron de l'Omédit Nouvelle-Aquitaine-Guadeloupe, le 1er janvier 2023. Cette structure régionale de vigilance et d'appui accompagne la mise en œuvre des démarches de qualité, de sécurité et d'efficacité médico-économique liées aux médicaments et aux dispositifs médicaux, auprès des patients et des professionnels de santé. Depuis, plusieurs formations ont été menées sur le territoire au profit des professionnels de santé. Antoine Brouillaud, coordinateur de la structure, vous a détaillé son rôle dans la [Lettre pro du 31 mars](#).

Les réseaux de santé et le Carg déménagent. En 2023, les réseaux de santé Kikiwi et Périnat, le DRSC Onco Guyane, la Maia – réseau de gérontologie et le Centre d'appui aux réseaux de Guyane (Carg) ont quitté leurs anciens locaux minuscules de l'avenue Voltaire, à Cayenne, pour des bureaux et des salles de formation spacieux et lumineux au 6, lotissement les Cèdres, à Rémire-Montjoly.

Une commission s'intéresse aux bed blockers. En janvier est créée la commission régionale des cas complexes, pour essayer de trouver des solutions de prise en charge aux cas des bed blockers, ces personnes qui occupent des lits dans les hôpitaux – souvent depuis plusieurs mois voire années – alors qu'ils ne relèvent plus des soins hospitaliers. De premiers patients ont ainsi pu quitter l'hôpital pour une structure plus adaptée.



Une déclaration d'intention entre la France et le Suriname. Mi-octobre, Agnès Firmin-Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, et le Dr Amar Rhamadin, ministre de la Santé du Suriname, ont signé une déclaration d'intention. Ce document fournit un cadre général structuré permettant de formaliser et développer les actions déjà engagées au niveau local, comme nous vous l'expliquons dans la [Lettre pro du 20 octobre](#). Quelques jours

plus tard, le président du Suriname, Chandrikapersad Santokhi remet la médaille d'officier de l'Etoile jaune au Dr Fredrik Terlutter pour son action en faveur de la coopération entre la Guyane et le Suriname. Avant cela, [Amar Ramadhin avait visité le Chog le 26 janvier](#).



Ils nous ont quittés en 2023

- Le 17 février, Marie-Louise Nouvellet. Elle fut tour à tour coordinatrice du CIC Corevih, coordinatrice du réseau de gérontologie Alzheimer, puis directrice de la Maia – Réseau de gérontologie au sein de l'association L'Ebène, et impliquée dans les associations de patients et proches de patients atteints de cancer. Son nom a été donné aux nouveaux locaux des réseaux de santé de Guyane, à Rémire-Montjoly.
- Le 28 avril, le Dr Christian Magnien, médecin généraliste installé à Matoury, qui fut longtemps coordinateur du centre d'information et de soins d'immunodéficience humaine (Cisih, ancêtre du Corevih) tout en exerçant en libéral.
- Le 18 avril, le Dr Kim N'Guyen, gastro-entérologue libéral, qui a exercé dans les cliniques Saint-Paul, Hibiscus (devenue Saint-Adrien) et au complexe médical de Baduel, à Cayenne.
- Début mai, le Dr Vincent Bokombe-Bokefele, installé depuis plusieurs années au Village chinois, à Cayenne.

Les Lettres les plus lues l'an dernier



Le nombre des abonnés à la Lettre pro, la newsletter de l'ARS Guyane à destination des professionnels de santé, continue d'augmenter. Vous lui êtes toujours aussi fidèles et, grâce à vos partages, plusieurs milliers de personnes la lisent à chaque numéro. En septembre, la Lettre pro a eu la joie de vous faire part de la naissance de sa petite sœur : la Lettre pro de l'ARS Centre – Val-de-Loire. Voici, mois par mois, le palmarès des newsletters les plus lues en 2023 :

Le 3 janvier. La rétrospective 2022

Le 24 février. Publication du Panorama des pathologies infectieuses et non infectieuses de Guyane en 2022

Le 14 mars. Présentation de la mission d'inspection-contrôle de l'ARS

Le 14 avril. Séminaire sur le projet médico-soignant du CHRU

Le 26 mai. La Guyane à SantExpo

Le 2 juin. Les nouvelles activités autorisées en Guyane

Le 28 juillet. La chirurgie du ptérygion

Le 18 août. Présentation de la future clinique Canopée

Le 8 septembre. Présentation du projet régional santé-environnement

Le 31 octobre.Création de l'espace de réflexion éthique régional

Le 22 novembre. Interview du Pr Emmanuel Rusch, président de la Conférence nationale de santé

Le 12 décembre. Les contrats locaux de santé préparent leur renouvellement

EN BREF

◆ Elisabeth Borne auprès des militaires pour le réveillon



Venue pour vingt-quatre heures en Guyane, Elisabeth Borne a passé le réveillon de la Saint-Sylvestre avec les forces armées, sur le site de Dorlin, à Maripasoula. Elle s'est également arrêtée dans le village de Taluen sur le Haut-Maroni. A sa descente d'hélicoptère, la Première ministre a salué « l'engagement constant » des militaires et a annoncé un renforcement des moyens techniques et humains dans la lutte contre l'orpaillage illégal. De retour à l'aéroport Félix-Eboué hier, elle a découvert le dispositif « 100 % contrôle » contre le trafic de cocaïne, avant de quitter le territoire.

◆ Les cas de paludisme ont plus que doublé par rapport aux dernières années

Vendredi, Santé publique France a publié son [deuxième bulletin de surveillance](#), pour les semaines des 11 et 24 décembre.

Paludisme. Le nombre de cas de paludisme repart à la hausse. Alors qu'il avait été divisé par dix en quinze ans, pour s'établir entre 100 et 150 ces dernières années, il a enregistré un point bas en 2022, avec 51 accès palustres identifiés sur le territoire. Cette année, plus de 300 auront été diagnostiqués en Guyane. Au cours des semaines des 11 et 18 décembre, « 46 cas de paludisme ont été déclarés chaque semaine en Guyane. Parmi eux, 76% sont des accès simples à *Plasmodium vivax* et 20% des reviviscences. Au total, 308 cas de paludisme ont été diagnostiqués en Guyane en 2023. Cette hausse des cas est particulièrement marquée depuis début novembre, date à partir de laquelle plus de 60% des cas ont été diagnostiqués. »

Dengue. « Au cours des deux dernières semaines, la circulation du virus était en hausse en Guyane en ville comme à l'hôpital en particulier sur l'Île-de-Cayenne et l'Ouest guyanais. Aux urgences, le nombre de passages a augmenté de 40 %. Sur le Maroni, le foyer de Grand-Santi demeure actif et des cas sont également détectés dans les autres communes. Le sérotype DEN-3 prédomine sauf dans l'Île-de-Cayenne où le sérotype DEN-2 circule à des niveaux équivalents. Un total de 2 920 cas confirmés de dengue ont été recensés depuis le début de l'année. »

Infections respiratoires aiguës. L'épidémie de bronchiolite se poursuit, avec une tendance à la diminution, note Santé publique France. L'épidémie de grippe est en cours et est en augmentation. Le nombre de cas de Covid-19 est également en hausse, tant aux urgences que dans les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS).

Diarrhées. Les indicateurs épidémiologiques sont en diminution dans les communes isolées et modérés dans les communes du littoral.

◆ Isabelle Hidair-Krivsky nommée chevalier de la Légion d'honneur



Trois cent cinquante-deux personnes ont été nommées ou promues aux différents grades et dignités de l'ordre national de la Légion d'honneur. Parmi elles figure Isabelle Hidair-Krivsky, née Hidair.

L'anthropologue est l'actuelle directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité à la préfecture de Guyane.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Ce que change la loi Valletoux

La loi « visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels », dite « loi Valletoux », a été publiée au [Journal officiel](#), jeudi dernier. Elle comprend trente-huit articles.

Les assurés et les ayants-droit dont le médecin traitant est parti en retraite ou a changé de département depuis moins d'un an sont exonérés de majoration s'ils n'ont pas choisi de médecin traitant ou consultent un autre médecin sans prescription de leur médecin traitant. La loi crée un préavis de départ pour les professionnels libéraux conventionnés et des modalités de notification de départ pour les médecins, dentistes et sages-femmes salariés de centre de santé. Pour lutter contre le nomadisme médical, un délai de dix ans est créé pour un médecin avant qu'il soit à nouveau éligible aux exonérations fiscales et aux aides à l'installation.

La loi restreint la possibilité d'exercer en intérim en début de carrière pour les professionnels en établissement de santé et médico-sociaux, en laboratoires de biologie médicale et en

établissements accompagnant des enfants en situation de handicap. Elle renforce le contrôle financier des cliniques privées par une certification des comptes.

Pour les praticiens à diplôme hors Union européenne (Padhue), est créée une autorisation temporaire d'exercice de treize mois en établissement de santé, médico-social ou social. La commission territoriale d'autorisation d'exercice des Padhue est étendue à Mayotte. Créée en 2020 et pilotée par la Guyane, la plateforme de candidature incluait initialement la Martinique. Cette année, elle avait été étendue à la Guadeloupe et à Saint-Pierre-et-Miquelon ([lire la Lettre pro du 17 mars 2023](#)). L'an prochain, elle comptera donc un territoire de plus avec l'île de l'océan Indien.

Le rôle du médecin coordonnateur en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) est renforcé. Un statut d'infirmier référent, responsable de la coordination des parcours de soins et du suivi des patients, est créé.

La rédaction des certificats de décès par les infirmiers est étendue à l'ensemble des régions. Les professionnels de la santé scolaire peuvent intégrer une communauté pluriprofessionnelle territoriale de santé (CPTS).

L'adhésion automatique aux CPTS et l'obligation de participation à la permanence des soins ambulatoires ont été supprimées.

Offres d'emploi



- Le groupement hospitalier de territoire (GHT) recrute :
 - Son **directeur territorial du système d'information** (poste à pourvoir le 1er février). [Consulter l'offre et candidater.](#)
 - Son **directeur de projet achat de territoire** (poste à pourvoir le 1er février). [Consulter l'offre et candidater.](#)
 - Son **directeur de projet affaires médicales de territoire** (poste à pourvoir le 1er février). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda



Samedi 6 janvier

► **Fo Zot Savé.** Avec Fabien Sublet, à 9 heures, sur Guyane la 1ère.

Mercredi 10 janvier

► **Comité de pilotage** sur l'accompagnement des personnes transgenres, organisé par le Corevih, à 11 heures, [sur Teams](#).

Jeudi 11 janvier

► **Groupe de travail** sur le dépistage et la prise en charge en santé sexuelle à destination du jeune public, organisé par le Corevih, à 14 heures en salle Roger-Pradinaud du CHC et [sur Teams](#).

► **Séminaire Pasteur** : « Microbiote des insectes vecteurs », par Yanouk Epelboin, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

Jeudi 25 janvier

► **Séminaire Pasteur** : « Génotypes de dengue circulant », par Alisé Lagrave, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

Mercredi 31 janvier

► **Soirée de sensibilisation** au dépistage du cancer du col de l'utérus, organisé par la CPTS centre littoral et le Centre régional de coordination du dépistage des cancers (CRCDC), à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [Inscription obligatoire avant le 30 janvier](#)

Mardi 27 février

► **Webinaire** sur le parcours après-cancer de Rainbow, avec Onco Guyane et la CPTS Centre Littoral, à 20 heures. [S'inscrire](#).

Mercredi 20 et jeudi 21 mars

► **Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : corevih@ch-cayenne.fr.

Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)